

# Relais Assistantes Maternelles, le chaînon méconnu

## Qu'est-ce que le RAM ?

C'est un service qui permet aux assistantes maternelles de trouver une assistance technique dans leur mission parfois compliquée. C'est un lieu de socialisation des enfants. C'est un accueil pour les familles en recherche de solutions pour la garde de leurs enfants.

Depuis plus de 10 ans, les éducatrices de jeunes enfants qui constituent le RAM de Tarn et Dadou, s'attachent à remplir ces missions.



## Les animatrices des RAM sont des professionnelles de la petite enfance

Si le RAM est «un lieu d'accueil et d'information au service des assistantes maternelles et des parents», il s'agit d'un service composé de deux éducatrices de jeunes enfants qui interviennent sur le nord et le sud du territoire. Elles accueillent les parents au centre de ressources Tarn et Dadou à Téco, mais elles se déplacent également pour les rencontrer à leur domicile. Parallèlement, elles organisent selon un calendrier bien précis des animations dans plusieurs communes pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle.

## Les RAM conseillent et contribuent à la formation des assistantes maternelles

Toute assistante maternelle agréée par les services de la Protection Maternelle Infantile (PMI) peut rencontrer les deux animatrices afin de leur demander des conseils sur les sujets professionnels d'ordre pratique, statutaire, administratif ou relationnel. Elles informent également toute personne désirent devenir assistante maternelle. Des accueils groupes sont régulièrement organisés qui permettent de sortir de l'isolement, d'échanger avec d'autres assistantes maternelles. Elles profitent ainsi d'une structure adaptée aux enfants dont

elles ont la responsabilité. Dans ce cadre, possibilité leur est donnée de faire des jeux, des activités ou de s'ouvrir à de nouveaux centres d'intérêts pour les enfants. Les enfants sont aussi bénéficiaires de ces temps de collectivité, partageant leurs jeux avec d'autres tout en restant dans la sécurité de l'adulte avec lequel il vit au quotidien. Les responsables des relais,

professionnelles de la petite enfance, restent ainsi attentives au bon environnement des enfants. Elles contribuent à leur développement et favorisent le lien assistante maternelle/enfants/familles.

### Les lieux d'animation de 9h30 à 12h

hors vacances scolaires

#### Graulhet :

2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis du mois  
1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredis du mois

#### Lisle sur Tarn

1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis du mois  
2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis du mois

#### de 9h15 à 12h

hors vacances scolaires

#### Cadalen :

1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis du mois

#### Gaillac :

1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis du mois  
2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundis du mois

#### Labastide de Lévis :

2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredis du mois

## Pour les parents qui préfèrent la garde en multi-accueil

**Le principe :** quel que soit le lieu de résidence des parents sur le territoire de Tarn et Dadou, leur enfant peut obtenir une place dans n'importe laquelle des 5 structures multi-accueil intercommunales existant à ce jour.

### Les critères d'attribution des places :

1/ Les parents doivent avoir leur lieu de résidence sur l'une des 29 communes de Tarn et Dadou. Pour les parents non résidents, mais qui travaillent sur le territoire, la crèche intercommunale est ouverte à leurs enfants à condition qu'une convention ait été signée avec la commune du lieu de leur résidence, mais priorité est donnée aux habitants de TED.

2/ Les éléments pris en compte : la date de l'inscription et l'âge de l'enfant. Une priorité particulière est donnée aux enfants déjà en accueil ponctuel pour un passage à temps plein et à la fratrie s'il n'y a pas de coupure entre le départ et l'arrivée du petit frère ou de la petite soeur.

### Date d'ouverture des prochaines structures

Lisle sur Tarn : fin mai 2009

Brens : septembre 2009

Rivières : avril 2010

Pour les structures de Brens et Rivières, prochainement une information sur notre site vous fera connaître les modalités d'inscription.

### Auprès de qui s'adresser ?

Les RAM

Les directrices des crèches



Les élus de Tarn et Dadou lors de la journée nationale des assistantes maternelles organisée à la MJC de Lisle-sur-Tarn

Les RAM informent et orientent les parents en recherche de mode de garde pour leurs jeunes enfants. Ainsi à Tarn et Dadou, les animatrices présentent aux parents les différents modes de garde de la petite enfance, les structures existantes sur le territoire, la disponibilité des assistantes maternelles et leur proposent en fonction des souhaits exprimés la solution la plus adaptée à leurs besoins : lieux de résidence ou de travail, horaires fixes ou décalés, un ou plusieurs enfants....

Les parents obtiennent également une aide pour leurs démarches d'employeurs de l'assistante maternelle de leur enfant.

Enfin, en cas de difficultés entre parents et assistantes maternelles, les relais assistantes maternelles représentent un lieu de médiation afin d'éviter tout litige ou conflit.

En conclusion, il est dommage que le rôle des Relais Assistantes Maternelles ne soient pas suffisamment connu du grand public et que souvent les parents apprennent par hasard ou par le bouche à oreilles qu'ils existent. Il est vrai que les choses commencent à changer : une étude du Crédoc vient de paraître (voir encadré) dont il ressort que la majorité des assistantes maternelles sont satisfaites du travail des RAM. Reste maintenant à continuer de sensibiliser le grand public et travailler en partenariat avec les secrétaires et les services de mairies.

### **La crèche familiale :**

#### **«le mode de garde idéal»**

Les habitants du canton de Graulhet bénéficient d'un mode de garde alternatif alliant les avantages de la garde individuelle et de la garde collective : la Ribambelle.

Vanessa, jeune maman résidant à Labessière-Candeil explique comment elle a choisi de placer son petit garçon auprès de l'une des 24 assistantes maternelles de la crèche familiale.

*«Enceinte de 3 mois, je me suis mis en recherche d'un mode de garde pour mon bébé. J'avais une préférence pour l'accueil collectif, c'est pourquoi, je n'ai même pas eu l'idée d'aller rencontrer les Ram car je pensais qu'ils ne conseillaient que sur les assistantes maternelles.*

*Sur le site internet de Tarn et Dadou, j'ai trouvé les coordonnées de la Ribambelle, crèche familiale de Graulhet. Après avoir rencontré la directrice, le choix a été simple et immédiat.*

*Aujourd'hui, mon enfant bénéficie de tous les avantages d'une structure collective - socialisation grâce aux animations et rencontres régulières qui sont organisées sur le lieu même de la structure, préparation à l'école – tout en profitant de l'aspect «cocooning» qu'offre une assistante maternelle. En outre, je me sens rassurée et sécurisée car c'est la directrice de la crèche qui*

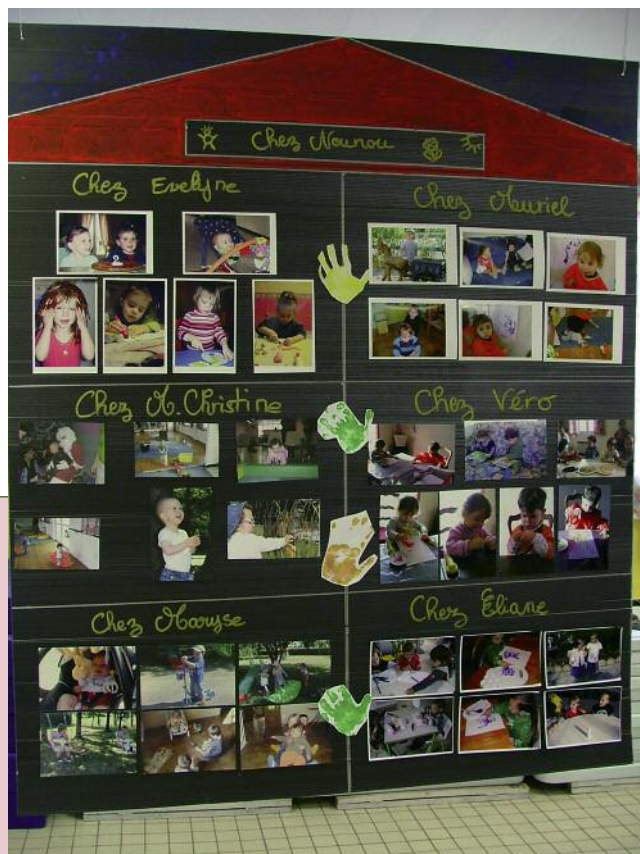
*s'occupe de toutes les questions administratives (facturation, paiement) et c'est elle qui règle tous les litiges éventuels. Pour le même prix qu'une crèche collective, j'ai les avantages de la garde au domicile de l'assistante maternelle avec la souplesse des horaires. Et surtout, pendant les vacances de mon assistante maternelle, l'une de ses collègues (que mon fils a eu l'occasion de rencontrer lors des manifestations collectives) prend le relais quelles que soient les dates de mes propres congés. En bref, c'est le mode de garde idéal !»*

### **Selon une étude du Credoc, le RAM répond aux attentes des assistantes maternelles**

Le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) a rendu en novembre 2008 une étude sur l'évaluation des relais assistantes maternelles (RAM). Le relais est très souvent utilisé par les parents pour recruter une assistante maternelle. Sur cette mise en relation de l'offre et de la demande, les auteurs relèvent une ligne de démarcation entre les animatrices de RAM qui respectent un principe de neutralité et celles qui opèrent une présélection avant de fournir la liste des assistantes maternelles aux parents.

S'agissant de la professionnalisation des assistantes maternelles, les RAM s'en tiennent généralement à «leurs prérogatives légitimes» : informations sur le cadre légal de la relation employeur et employé, conseils personnalisés, accompagnement de la pratique professionnelle.

97 % des assistantes maternelles interrogées connaissent l'existence du RAM. L'information, l'animation et la professionnalisation sont les trois critères qui les incitent à le fréquenter et « en général » le RAM répond à leurs attentes.



Les assistantes maternelles qui fréquentent le RAM au moins une fois par mois acquièrent leurs compétences plutôt via le relais que dans le cadre de la formation mise en place par les services de la protection maternelle et infantile (PMI). Les auteurs relèvent par ailleurs une «forte corrélation» entre la fréquentation du relais et le suivi de la formation initiale.

Enfin, à la question «en cas de conflit ou de difficultés avec les parents, à qui demanderiez-vous de l'aide ou des conseils ?», les trois quarts des assistantes maternelles citent le RAM.

**Charles Moreau**

Président de la commission Enfance

Vos contacts :

Coordinatrice : Mariette Stüssgen [cej@ted.fr](mailto:cej@ted.fr)  
Ram nord : Marie-Christine Michalik [ram@ted.fr](mailto:ram@ted.fr)  
Ram sud : Françoise Buhot-Bouvier [ram@ted.fr](mailto:ram@ted.fr)